Vite dit

NOVEMBRE 2026

Dans ce numéro :

Programme du Téléthon
Services Agglobus
Infos Noël aînés et enfants
Propreté espace public
Rappel Festival Alimenterre
Espace Enfants 2027-2028
Retour sur le 11 novembre
Infos bibliothèque

Agenda

Samedi 21/11 à 17h :
Projection-débat à La Grange avec l'AMAP, « Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance », dans le cadre du Festival Alimenterre

Lundi 23/11 à 19h15 :
Assemblée Générale de Petit Dragon du Subdray à La Grange

Samedi 5/12 de 9h à 12h :
Permanence de M. le Maire, sur rendez-vous uniquement

Samedi 5/12 de 14h à 17h :
Atelier 2 de psycho généalogie à La Maison des Clubs avec Bienveillance (sur inscription)

Samedi 5/12 :
Noël des aînés à La Grange

Téléthon au Subdray

Un tout nouveau programme du Téléthon a été concocté par la municipalité, l'Espace Enfants et les associations du Subdray. Le flyer joint intègre tout le programme des manifestations qui se dérouleront à La Maison des Clubs le vendredi 18 décembre et à La Grange et La Bergerie le lendemain. Au programme, entre autres, une dictée, une exposition, des animations, une buvette, un Food truck et, pour finir en beauté, un feu d'artifices offert par la municipalité.
De plus, en novembre et en décembre, plusieurs collectes de fonds seront réalisées :

- Séance de **Biodanza** le **11/12/2026 à 19h15** à la **Maison des Clubs** réalisée par l'Association **FLEUR DE VIE**.
- Mise en place d'une tirelire par l'Association **GYM VOLONTAIRE** à partir du mois de novembre.
- Passage de l'**Amicale Cyclo Florentaise** le 20/11/2026 à 16h30 pour collecte de dons.

Toutes les participations seront libres et reversées en intégralité au Téléthon.
Merci de votre générosité !

Présentation des services de mobilité Agglobus

En complément des lignes de bus régulières, AggloBus propose d'autres services à la population.
La Navette : Pour vos déplacements en centre-ville et autour du centre-ville de Bourges

Noxibus : Pour vous permettre de rentrée en soirée en toute sécurité (à la demande, sans réservation)

Cycloplus : Pour vos trajets en vélo (location de vélos et abris sécurisés)

LibertiBus : Pour les personnes en situation de handicap (à la demande, sur réservation)

Covoit : Pour vos trajets domicile/travail (application Karos)

Remi SNCF : Pour vos déplacements en train ou cars (gratuit entre certaines gares)

Pour plus de détails, rendez-vous à l'Espace Nation : 1, place de la Nation 18000 Bourges – 02 48 27 99 99 info@agglobus.com
Site officiel : www.agglobus.com
ou utiliser l'appli Agglobus



Agenda (suite)

Dimanche 6/12 :
Noël des enfants à La Grange

Dimanche 6/12 :
Le Subdray reçoit C.2.L. Foot2 (Châteauneuf/Levet/Lignières) en championnat D3

Mardi 8/12 à 18h30 :
Conseil municipal en mairie

Dimanche 13/12 :
Le Subdray reçoit F.C.S.A. 03 (Saint Amand/Orval) en championnat D3

Mercredi 16/12 à 17h :
Bouquet d'histoires improvisée à la bibliothèque, animation jeune public



Vie Pratique

Offices religieux

Pour connaitre les horaires de messes dans notre commune, se rapporter au site de la paroisse de Saint Florent sur Cher ou au panneau d'information installé devant l'entrée de l'église

https://maparoissestflo.wixsite.com/stflorentsurcher/liturgie

Noël des aînés et des enfants

Les personnes non inscrites pour le colis des aînés ont la possibilité de venir au **spectacle du samedi 5 décembre 2026, à 15h à la Grange**. Dans ce cas et uniquement pour les personnes résidents sur la commune, nous vous remercions de vous inscrire à la mairie, et cela avant le mardi 25 novembre.
Noël des enfants du dimanche 6 décembre 2026 à 15h : pour des raisons de sécurité, il ne peut être accueilli que deux adultes accompagnants par famille

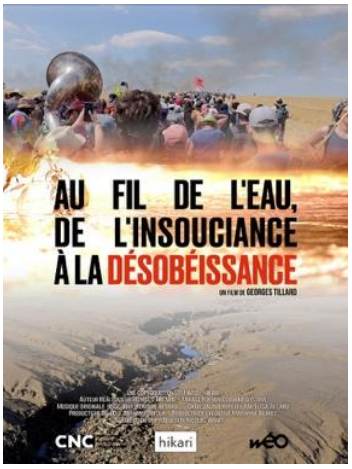
Déjections canines

Dans la commune, nombreux sont les promeneurs qui font de désagréables découvertes.
Les déjections canines sont considérées comme des déchets et sont réglementées par la loi.
La loi stipule que tout propriétaire de chien est tenu de ramasser immédiatement et par tous les moyens appropriés, toute crotte sur toute partie publique ou domaine communal, de son animal de compagnie.
La réglementation en matière de déjections canine s'appuie sur l'article R632-1 du code pénal qui sanctionne le dépôt de déchets, quelle que soit leur nature, sur la voie publique en dehors d'espaces prévus à cet effet. Ainsi, les déjections sont interdites sur les voies publiques (routes, trottoirs, parvis...) les espaces verts publics (parcs, jardins publics...) et les espaces de jeux public (jardins d'enfants, espaces de jeux...).
Le seul endroit dans lequel les crottes peuvent "stationner" sont les caniveaux, à l'exception de ceux situés sur les passages piétons.
Pour le bien-être de tous, merci de respecter le domaine public !



Projection / débat Festival Alimenterre

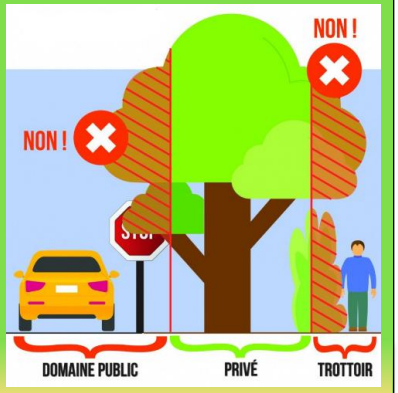
Rappel : l'AMAP du Subdray organise, le **21 novembre à la Grange à 17h** et dans le cadre du **Festival Alimenterre**, la projection du film **« Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance »**.
Cette projection sera suivie d'un temps d'échanges.
Gratuit, tout public.



Vie Pratique (suite)

Entretien des haies

Les haies des propriétés privées qui débordent sur le domaine public peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité. Elles peuvent entraver la circulation des piétons et des véhicules, réduire la visibilité et parfois masquer la signalisation routière. Afin d'éviter ces difficultés, la municipalité rappelle aux propriétaires et locataires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).



Information Espace Enfants

A compter de la **rentrée scolaire 2027-2028**, le Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) accueillera dorénavant les enfants inscrits en classe de **Petite Section de Maternelle tous les mercredis en période scolaire de 7h00 à 18h30**, restauration comprise.
Les **inscriptions obligatoires** auprès du service Espace Enfants sont prioritairement ouvertes aux enfants domiciliés à Le Subdray. Toutefois, en fonction des places disponibles, elles restent accessibles aux enfants domiciliés à Saint-Caprais, aux enfants scolarisés sur le RPI et domiciliés en dehors de celui-ci, et, en dernier lieu, aux enfants des communes extérieures.
Pour tout renseignement Espace Enfants : 02.48.02.60.33
Espace.enfants@le-subdray.fr





Retour sur les commémorations du 11 novembre

En 1914 commençait une guerre particulièrement meurtrière qui devait durer plus de quatre ans. Tous les 11 novembre, nous nous souvenons de toutes ces victimes, hommes et femmes, qui ont souffert de ce conflit. Aujourd'hui, il est indispensable d'être tous unis pour cet hommage à ceux qui se sont battus pour défendre notre liberté et nos valeurs républicaines. Près de 100 personnes dont de nombreux parents et enfants ont assisté à cette cérémonie cette année, à partir de 11h. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts, les participants se sont retrouvés à La Maison des Clubs pour un vin d'honneur.





Vie Pratique

Places réservées

Deux places de parking sont réservées aux usagers de la micro-crèche.

Afin de garantir la sécurité des enfants il est nécessaire de respecter cette attribution.



Arnaques calendriers

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, la vente à domicile de calendriers 2027 débute. De faux démarcheurs ont été signalés sur la commune !

Pour toute autre vente :

• demandez la carte professionnelle de la personne qui se présente chez vous,

• lors de la vente de calendriers, le logo officiel de l'institution doit apparaître sur l'objet vendu. En son absence, c'est un faux,

• ne laissez pas entrer les vendeurs chez vous,

• l'échange doit avoir lieu sur le pas de la porte.

En cas de doute ou d'arnaque avérée, vous pouvez contacter le 17 afin d'alerter la Police nationale.

Ça bouge à la bibliothèque « L'Encre et la Plume »

L'Heure du conte s'est de nouveau installée pendant les vacances dans la bibliothèque municipale.
Les séances du matin pour les plus petits ont rencontré un joli succès grâce au Kamishibaï et aux tapis permettant de raconter des histoires. Des petites images de citrouilles et de chats noirs ont été cachées dans la bibliothèque et ont pu être échangées contre une sucette et un marque page après leur découverte.



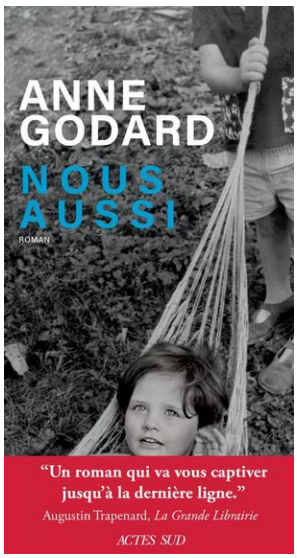


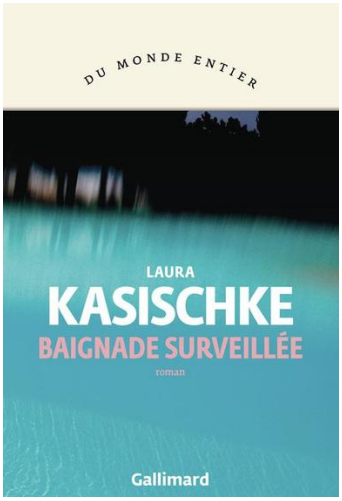
Le 16 octobre, il s'agissait de deviner le nombre de bonbons contenus dans une bonbonnière. **34 enfants** ont tenté leur chance et c'est Alice qui a gagné en étant la plus proche du nombre exact de 57 bonbons en estimant celui-ci à 56. **Bravo à Alice** qui était très contente de pouvoir les partager avec ses frères et sœurs.

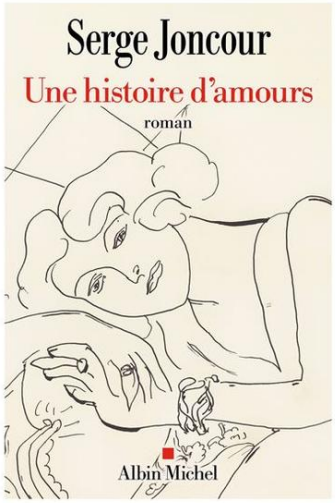
Avis à tous les enfants sages ! La bibliothèque invite les enfants à venir chercher une carte postale à envoyer au Père Noël **du 17 novembre au 18 décembre 2026.**

Les **coups de cœurs littéraires** de la bibliothèque « L'encre et la plume » :

- « Nous aussi » d'Anne Godard
- « Baignade surveillée » de Laura Kasischke
- « Une histoire d'amours » de Serge Joncour







PROGRAMME du TELETHON 2026

Téléthon

Deux jours d'animations pour soutenir la recherche et faire avancer la solidarité !

Vendredi 18 décembre 2026

La maison des clubs

18h Dictée proposée par l'OMSAC et l'Association Patrimoine & Mémoire

Samedi 19 décembre 2026

La grange et la Bergerie

Animations permanentes : de 14h à 19h30

- Exposition de briques LEGO sur le thème du moyen Âge.
- Espace de construction de briques LEGO (Enfants & adultes)
- Vente de petits objets confectionnés par les associations.
- Vente de livres suite au déserbage de la bibliothèque.
- Urne de dons au niveau de chaque stand.

Le programme :

14h Ouverture de la journée, accueil du public.

15h Démonstration de KARATE et de BOXE CAMBODGIENNE par les associations locales CKC Karaté et Serey Gym.

16h30 Animation SOPHROLOGIE LUDIQUE destinée aux enfants par l'Association Bienveillance.

17h30 Spectacle d'IMPROVISATION THEATRALE par la troupe Proc&Dons.

19h FEU D'ARTIFICE offert par la municipalité puis clôture de la journée.

Novembre et Décembre 2026

Organisation de collectes de fonds :

- Séance de Biodanza le **11/12/2026** à **19h15** à la **maison des Clubs** réalisée par l'Association **FLEUR DE VIE**.
- Mise en place d'une tirelire par l'Association **GYM VOLONTAIRE** à partir du mois de Novembre 2026.
- Collecte de dons par l'**AMICALE CYCLO FLORENTAISE.**

Toutes les participations seront libres et reversées intégralement au Téléthon

NOUS COMPTONS SUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

La récolte des fonds et des dons est encadrée par l'association les z'amis du Subdray.

BUVETTE & FOOD TRUCK SUR PLACE

UNE PARTIE DES BÉNÉFICES REVERSÉE AU TÉLÉTHON.

Le samedi 19 décembre



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - Ce papier peut être recyclé

Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé !